

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 10 FEVRIER 2020

SEANCE PUBLIQUE

N° \*- CREDIT SOCIAL LOGEMENT, S.C.R.L. – Mandature communale 2019-2024 – Désignation du délégué effectif et du délégué suppléant de la Ville à l'Assemblée générale

LE CONSEIL,

Vu la délibération du 3 décembre 2018 installant le Conseil communal issu des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 ;

Vu la délibération du 28 janvier 2019 désignant Mme LAMBERT Sophie, Echevine-Conseillère en tant que déléguée effective et M. BREUWER Freddy, Echevin-Conseiller en tant que délégué suppléant aux assemblées générales de la S.C.R.L. « Crédit Social Logement » ;

Vu la délibération du 24 juin 2019 désignant MM. DEGEY Maxime, Echevin-Conseiller et SMEETS Daniel, Conseiller en qualité de candidats administrateurs de la Ville au Conseil d'administration de la S.C.R.L. « Crédit Social Logement » ;

Vu que cette décision du 24 juin était prise en fonction de la répartition proportionnelle attribuant à la Ville de Verviers un mandat pour un apparenté M.R. et un mandat pour un apparenté ECOLO ;

Vu le courrier de Mme L. DARIMONT, Directrice-gérante du Crédit Social Logement, sollicitant que la représentation de la Ville de Verviers à l'assemblée générale soit la même qu'au Conseil d'administration ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation dont, notamment, les articles L1122-30 et L1234-5, al.2 ;

Attendu qu'il y a lieu de désigner le délégué effectif et le délégué suppléant représentant la commune pour la mandature 2019-2024 à l'assemblée générale de la S.C.R.L. Crédit Social Logement ;

Vu les statuts de la S.C.R.L. Crédit social Logement ;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section de Mme la Bourgmestre en sa séance du 6 février 2020 ;

Par \*\*\* voix contre \*\*\* et \*\*\* abstentions,

DESIGNE

Art. 1.- en qualité de délégué effectif de la Ville à l'assemblée générale de la S.C.R.L. Crédit social Logement ;

M. DEGEY Maxime, Echevin-Conseiller, domicilié rue Carl Grün, 9 B/22 à 4800 Verviers,

en qualité de délégué suppléant de la Ville à l'assemblée générale de la S.C.R.L. Crédit social Logement :

M. SMEETS Daniel, Conseiller, domicilié avenue de Thiervaux, n° 39 à 4802 Verviers,

Les intéressés seront considérés comme démissionnaires :

- immédiatement en cas de perte de leur qualité de Conseiller communal en cours de mandat ;
- immédiatement en cas de perte d'appartenance à son groupe politique présent au Conseil communal
- immédiatement après l'Assemblée générale qui suit le renouvellement des Conseils communaux.

Art. 2.- La présente délibération sera transmise, pour information, à la S.C.R.L. Crédit social Logement et aux intéressés.

Projet soumis au Conseil communal